

Intitulé de la formation :

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE " JARDINIER PAYSAGISTE " (CAPA JP) - Code

RNCP : 38386

Modalités : CFAA

Sanction de la formation	Diplôme - Niv. 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture	Prochaine session : De août 2025 à juillet 2027
Voie de formation	Formation par Apprentissage - CFAA	
Durée de la formation	850 heures en centre sur 2 ans	
Modalités de formation	Alternance 1 / 3 semaine en centre, le reste en entreprise	Nombre de places par site : non défini
Lieu de la formation	Sites de Saint Paul et de Saint Benoit	
Coût de la formation	5 549 € pris en charge par l'OPCO	

OBJECTIFS :

- Acquérir les les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir ouvrier du paysage, jardinier paysagiste, agent d'entretien d'espaces verts



Public visé

- Collégien, lycéen
- Demandeur d'emploi
- Personne répondant aux pré-requis ci-dessous

Pré-requis

- Avoir entre 16 et 29 ans (*) sauf cas particuliers
 - Avoir un diplôme de niveau 3 ou 1 an d'expérience professionnelle
 - Avoir trouvé une entreprise pour signer un contrat
- (*) *cas particuliers : RQTH, sportif de haut niveau ...*

Débouchés visés

Insertion professionnelle : Ouvrier du paysage, jardinier paysagiste
Poursuite d'étude : CS, BP AP ...

Modalités d'inscription

Pré-inscription via formulaire
Entretien et tests de positionnement
Liste des pièces justificatives

La prise de contact se fait sous 8 jours, en revanche, le recrutement dépend du calendrier prévisionnel de formation et des modalités de financement.



Formation accessible aux Personnes en situation de handicap (RQTH) : accompagnement, aménagement des épreuves ...

PROGRAMME DE FORMATION "CAPA JP"

UCG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
UCG1.1- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
UCG1.2- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

Durée :
... heures

UCG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
UCG2.1- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
UCG2.2- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

Durée :
... heures

UCG3- Interagir avec son environnement social
UCG3.1- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
UCG3.2- S'appropriier les normes et cadres de références d'un collectif

Durée :
... heures

UCP1- Réaliser des travaux sur les végétaux
UCP1.1- Réaliser des interventions sur le végétal
UCP1.2- Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
UCP2- Réaliser des travaux de suivi des cultures pérennes ou annuelles
UCP2.1- Réaliser des opérations techniques liées au cycle de production
UCP2.2- Effectuer des travaux de récolte, de conservation ou de conditionnement

Durée :
... heures

UCP3- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, des équipements et installations
UCP3.1- Réaliser opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments
UCP3.2- Réaliser des travaux simples d'aménagement et de réparation

Durée :
... heures

UCARE - SYSTÈME D'ARROSAGE INTÉGRÉ
CP4.1- Participer au montage d'un système d'arrosage intégré
CP4.2- Réaliser des opérations de maintenance du système d'arrosage intégré

Durée :
... heures

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Formateurs qualifiés et expérimentés
- Supports pédagogiques (papier, vidéo...)
- Mises en situation
- Plateaux techniques
- Outils et fournitures

MODALITES D'EVALUATION :

- Évaluation par UC
- Évaluation par un maître d'apprentissage
- Évaluation certificative orale

(*) VAA possible selon module

Effectifs 2023 :

Taux de réussite : ... %

Taux de satisfaction : ... %



Référent handicap : Dominique BASUYAU
Référent pédagogique : Denise MORIN et ...
Référent recrutement : Julie ENCATASSAMY

FRAIS ANNEXES, FINANCEMENTS ET REMUNERATIONS

Frais annexes	Le coût n'intègre ni la fourniture des EPI du stagiaire (vêtements de protection, gants, casque, chaussures de sécurité, lunettes de protection), ni les petites fournitures pédagogiques individuelles pérennes.
Aides à l'apprenti (sous condition)	<ul style="list-style-type: none"> • Permis de conduire • Prise en charge des repas à hauteur de ... € • Premier équipement ex. ...
VAA / RQTH	Si VAA (Validation des acquis académiques, soit selon diplôme) ou RQTH (*), le candidat bénéficie d'un ajustement du nombre d'heures de formation. (*) Pour l'embauche d'un apprenti RQTH, des aides sont mobilisables (AGEFIPH ...)
OPCO	Les OPCO sont des opérateurs de compétences. Parmi ces organismes financeurs : OCAPIAT, AKTO, OP COMMERCE, OPCO EP ... Les opérateurs publics sont : ANFH, CNFPT ... L'opérateur pour le monde agricole est VIVEA
Prise en charge du coût de la formation	Le coût de la formation est pris en charge selon l'OPCO et l'accord de branche auquel est rattaché l'entreprise. Pour connaître votre accord de branche, se référer au code APE de l'entreprise.
Aide à l'embauche	L'aide à l'embauche d'un alternant est prolongée pour les contrats signés entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2024. Son montant est égal à 6 000 €.
Rémunération de l'apprenti	La rémunération dépend de la situation du candidat (son âge, son diplôme ...). L'apprenti-e a un statut de "salarié-e" (droit privé, 5 semaines de congés payés ...). Montant du SMIC à septembre 2024 : 1 766,92 €

Ancienneté dans le contrat	16 - 17 ans	18 - 20 ans	21 ans et plus	Plus de 26 ans
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3ème année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC



Si l'employeur est une collectivité territoriale, il vous sera demandé : devis, calendrier prévisionnel de la formation, pièces justificatives diverses.

Référent administratif : Roxane ARMOURDOM

POURQUOI CHOISIR FORMA'TERRA ?

EPLEFPA FORMA'TERRA

Nos quatre centres constitutifs que sont le Lycée, le CFAA, le CFPPA et l'Exploitation agricole, ont pour missions de :

- Proposer un enseignement général, technologique et professionnel continue.
- Contribuer à l'insertion académique, sociale et professionnelle des adultes.
- Contribuer à l'animation et au développement des territoires.
- Participer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires.
- Participer aux actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil de stagiaires et de formateurs via nos programmes de coopération régionale et ERASMUS.

Notre pédagogie

Des intervenants experts dans leurs domaines, issus du monde professionnel
Des visites pédagogiques régulières chez les professionnels, les salons ...

Des mises en situation professionnelle

Un réseau de partenaires tels que : ARMEFLHOR, CIRAD, UNEP ...

Des équipements professionnels adaptés : machinisme, système d'irrigation ...

Nos sites

Nous sommes un organisme multisites offrant ainsi plusieurs plateaux techniques. En effet, chacune de nos localisations dispose d'une exploitation agricole permettant de réaliser des travaux pratiques variés : plein champs, sous serre, maraîchage, horticulture...

Par ailleurs, nos exploitations agricoles sont certifiées "Bio".

Aujourd'hui, seul le site de Saint Paul dispose d'un internat et d'un réfectoire. Nos autres sites sont dotés de salles de pause équipées (frigo, micro-ondes ...).

SAINT PAUL

PITON SAINT LEU

ÉTANG SALE

SAINT BENOIT



NOUS CONTACTER

Téléphone : 02 62 50 58 43

Mail : cfppa.formaterra@educagri.fr

Site de Saint Paul : 165 route de Mafate, 97 460

Site de Saint Benoit : 4 chemin Goyaves, 97 470

Site de Piton Saint Leu : 239 CD13, 97 436

Annexe : Étang Salé, 25 impasse des manguiers, 97 427

N° de SIRET : 199 740 986 000 21

Plus d'information sur :
Notre site internet : <https://formaterra.re/>

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux :
Facebook, Instagram, LinkedIn, Youtube.

